

Guy Dominique Hennel

PRÉSIDENT

AS/BG

Monsieur le Préfet,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la demande d'autorisation déposée par la société Transmétaux en vue de l'aménagement et de l'exploitation d'un centre de récupération et de tri de déchets banals, de broyage de bois et de transit de déchets industriels spéciaux à Biblisheim.

Comme vous le savez, l'annonce de ce projet a suscité l'opposition quasi-unanime de la population locale et de ses élus. J'ai moi-même indiqué au commissaire enquêteur mon opposition à ce projet.

Ce dernier a néanmoins rendu un avis favorable, avec réserves. Je souhaitais réagir au rapport de l'enquête publique.

En 2005, en stipulant dans son PLU que la zone UX autorise « *les constructions à usage d'activités artisanales ou industrielles sous réserve que les nuisances engendrées soient compatibles avec la zone résidentielle proche* », la commune de Biblisheim a fait ce qui était juridiquement possible pour protéger ses habitants du risque de nuisances liées à l'installation de nouvelles entreprises sur le site en question. Comme cela est rappelé dans le rapport d'enquête, la zone est affectée à l'activité industrielle depuis plus de 50 ans. Est-ce que cela signifie qu'elle est destinée à accueillir à long terme des activités industrielles classées ? La réalité écologique, les logiques économiques et la notion de sécurité et de bien-être changent. Il semble légitime de prendre en compte les nouvelles aspirations de nos concitoyens et de ne pas se cacher derrière un argument historique pour accepter un projet inadapté au regard du contexte actuel. Est-ce qu'on tolérerait l'installation d'une usine SEVESO au centre d'une grande ville sous prétexte qu'il y en a déjà eu d'autres ? Je ne pense pas qu'il soit juste que Biblisheim et les communes avoisinantes continuent à payer le prix de systèmes économiques qui n'existent plus.

La question des flux de camions obéit à la même logique. Ce qui était vrai à une époque ne l'est plus forcément aujourd'hui au regard de l'évolution de nos modes de vie. Tous les aménagements routiers de sécurité que les collectivités pourraient réaliser à l'avenir ne changeront pas ce fait : les camions croiseront tous les jours le chemin de centaines d'enfants, en bus, en vélo, en voiture, à pieds, qui se rendent au Séminaire des Jeunes en traversant Walbourg. Autant éviter de gaspiller l'argent public inconsidérément puisqu'il existe des zones déjà équipées pour accueillir ce type d'activité.

En dernier lieu, la question des nuisances sonores et environnementales est une question délicate et, sans aucun doute, subjective. Sur le papier, la législation semble respectée. Mais qu'en sera-t-il en réalité ? Le respect de la législation n'empêchera sûrement pas les bruits gênants pour le voisinage. Malheureusement, nous ne pourrions mesurer objectivement ces nuisances qu'une fois l'activité autorisée. Il sera alors très difficile de faire machine arrière. Pourquoi faire prendre ce risque à la population locale, alors que d'autres solutions existent ?

Je tenais à vous exprimer ces arguments de bon sens. Je suis prêt, avec les services du Conseil Général et de l'ADIRA, à étudier en lien avec l'entreprise les possibilités d'installations sur des zones industrielles appropriées. Car l'activité de l'usine Transmétaux est une activité utile et nécessaire, personne n'en doute.

C'est pourquoi je vous saurais gré de bien vouloir m'accorder un rendez-vous pour évoquer ce sujet et étudier les solutions envisageables. Je vous remettrai à cette occasion le rapport détaillé des associations Villages Paisibles et Sauer Nature qui met en lumière les conséquences concrètes de l'activité de Transmétaux sur la vie des habitants des villages concernés.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Bien cordialement

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping lines that cross each other.

Monsieur Pierre-Etienne BISCH
Préfet de la Région Alsace
Préfet du Bas-Rhin
Petit Broglie
67000 STRASBOURG